

Dispositif IMPACT

accompagnement de personnes en situation médico sociale complexe

Pourquoi ?

L'objectif est d'autonomiser les personnes dans leur parcours de santé et d'encourager leur réinsertion sociale et professionnelle.

Comment ?

Un accompagnement à la fois individuel et collectif est proposé à la personne, sur la base du volontariat, en coordination avec l'ensemble des professionnels impliqués dans sa prise en charge.

Déroulé

- Un professionnel de santé remplit une fiche de saisine IMPACT disponible sur notre site internet.
- Attribution d'un référent pour accompagner la personne dans son parcours au sein du dispositif.
- Réalisation d'un bilan initial par le référent
- Envoi d'un compte rendu au médecin traitant une fois les orientations validées en commission mensuelle
- Participation à différents ateliers / accompagnements en fonction des besoins et envies de la personne.
- Suivi et accompagnement par le référent tout au long du parcours (durée indicative 6 mois).
- Bilan final en fin de suivi.

Ateliers de groupe

Littératie en santé (prise de confiance avec la langue française), Activité physique adaptée, Gestion des douleurs persistantes, Méditation.

ETP

L'Éducation Thérapeutique du Patient sur les risques cardio-vasculaires et le diabète.

Médiation en santé

Favoriser l'accès aux droits, à la prévention et aux soins.

Consultations

Possibilité de consultations de psychologue et diététicienne prises en charge par la CPTS.



contact :

impact@cpts-seg.fr - 07 67 81 35 86

<https://cpts-seg.fr/>